

Adrian-Bogdan Ceobanu

Raport de activitate

Titlul proiectului: Diplomați români în Balcani la sfârșitul secolului XIX și începutul secolului XX. Studiu de caz: Dimitrie I. Ghica ministru plenipotențiar la Atena

În perioada octombrie-decembrie 2021, activitatea în cadrul proiectului s-a desfășurat pe mai multe paliere: identificarea documentelor de arhivă, analiza acestora și redactarea unui studiu într-o limbă de circulație internațională publicat într-o revistă de specialitate indexată în baze de date internaționale. Astfel, într-o primă etapă, în urma unor stagii de documentare la București, au fost identificate documente la Biblioteca Academiei Române, Biblioteca Națională a României și Arhiva Ministerului Afacerilor Externe. În cadrul primelor două instituții, a fost identificată corespondența privată a lui Dimitrie I. Ghica, ministru plenipotențiar la Atena în două mandate, 1898-1900 și 1901-1905. Cele mai multe scrisori i-au fost adresate lui Dimitrie A. Sturdza, ministru al Afacerilor Străine la finele secolului XIX și începutul celui următor. Scrisorile personale trimise de la Atena surprind diverse detalii: de la aspecte de viață privată, cotidiană la cele diplomatice. De altfel, scrisorile personale vin în completarea corespondenței oficiale pe care am identificat-o în Arhiva Ministerului Afacerilor Externe. În fondul Problema 21, au fost reperate rapoartele diplomatice trimise de ministrul român din capitala Greciei. Următoarea etapă a fost analiza acestor documente în coroborarea cu literatura de specialitate. Plecând de la general la particular, am urmărit evoluția relațiilor româno-elene la finele secolului XIX și începutul celui următor, pentru ca mai apoi să analizăm activitatea lui Ghica într-o perioadă în care mișcările naționale din Balcani erau din ce în ce mai accentuate. Am putut observa că în primul mandat al lui Ghica la Atena, relațiile bilaterale s-au normalizat, după o perioadă în care fuseseră rupte în urma „afacerii Zappa”.

Analiza documentelor de arhivă, în coroborare cu lucrările generale și speciale, ne-a permis alcătuirea unui studiu, în limba franceză, pe care îl anexăm, publicat în revista „Astra Sabesiensis”, intitulat *Le diplomate Dimitrie I. Ghica à Athènes. Les défis de la première mission (1898-1900)*. Precizăm faptul că revista este indexată în mai multe baze de date internaționale : ErihPlus, Index Copernicus, Ulrich's Periodicals Directory, CEEOL (Central and EstEuropean Online Library).

Adrian-Bogdan Ceobanu*

Le diplomate Dimitrie I. Ghica à Athènes. Les défis de la première mission (1898-1900)

Au début de l'année 1903, dans les pages du journal « Adevărul » on publiait un article assez dur à l'adresse des ministres de la Roumanie dans l'Orient. À l'exception de l'agent diplomatique de Sofia, Nicolae Mișu, l'auteur de l'article demandait impérieusement le remaniement du corps diplomatique, spécialement le remplacement des chefs de mission de Constantinople, Belgrade et Athènes. À ce moment-là, les trois légations étaient dirigées par Alexandru Em. Lahovari, Edgar Mavrocordat et Dimitrie I. Ghica. Sur le dernier, il notait qu'il était « un personnage de l'aristocratie roumaine, et non de l'aristocratie intellectuelle et diplomatique »¹. L'article était subjectif plutôt en ce qui concernait le représentant dans la capitale de la Grèce, étant donné que Ghica ait commencé, dès la fin du XIX^e siècle, à traduire, du grec en roumain, *Les Histoire d'Hérodote*, en quatre volumes². En progressant du général au particulier et en utilisant des sources variées (des documents de l'archive du Ministère des Affaires Étrangères à sa correspondance privée et à son journal, se trouvant à la Bibliothèque de l'Académie Roumaine), je vais présenter, dans les lignes suivantes, les coordonnées de sa première mission à Athènes, dans une période où les mouvements nationaux des Balkans étaient de plus en plus intenses.

À la fin du XIX^e siècle, la Roumanie avait 11 légations à l'étranger : Athènes, Berlin, Belgrade, Bruxelles, Constantinople, Londres, La Haye, Paris, Petersburg, Rome, Vienne. On y ajoute une Agence Diplomatique à Sofia, en août 1879. La mission diplomatique de la Grèce a été constituée à la fin de l'année 1879, mais il faut préciser que, jusqu'au 31 décembre 1880, le représentant diplomatique d'Athènes a eu le statut de ministre résident. Le premier chef de mission a été Constantin Esarcu, l'ancien agent diplomatique de Rome. Très souvent, les diplomates roumains, tout comme ceux européens, ont évité la capitale Athènes. En 1884, Alexandru Odobescu était préoccupé par la possibilité de mouvoir dans une autre capitale européenne, parmi

*Academy of Romanian Scientists, 54 Independentei, 050094, Bucharest, Romania.

¹ « Adevărul », dimanche, 3 janvier 1903, p. 1.

² Adrian-Bogdan Ceobanu, *Contributions to the biography of a forgotten translator of Herodotus' The Histories : Dimitrie I. Ghica*, dans « Studia Antiqua et Archaeologica », no XXVI/2, 2020, p. 363-375.



lesquelles Athènes. Il avait même rédigé un éventuel classement surprenant sa position envers la capitale de la Grèce : « 1. Rome, 2. Bruxelles... <sic>, 100. Athènes »³. Duiliu Zamfirescu avait entendu en 1892 des rumeurs sur son transfert de la capitale de l'Italie dans celle de la Grèce. Il considérait ce mouvement injuste, étant donné qu'on ne l'ait annoncé préalablement et qu'il devrait y arriver pendant l'été, « quand il faisait chaud à en s'évanouir »⁴. En même temps, entre 1879 et 1914, les relations diplomatiques entre l'État roumain et celui grec ont été le plus souvent interrompues : entre octobre 1887 et février 1888, entre octobre 1892 et juillet 1896 et entre mai 1906 et avril 1911. Ce sont seulement quelques explications pour le grand nombre de chefs de mission, voire 13. Parmi eux, le seul avec deux mandats (1898-1900, 1901-1905) et le plus grand nombre d'années passées aux pieds de l'Acropole a été Dimitrie I. Ghica. Il faut dire du début que ses missions dans la capitale de la Grèce s'identifient avec la période où la Roumanie était dirigée par un gouvernement libéral, et le chef du cabinet et du Ministère des Affaires Étrangères était son cousin Dimitrie A. Sturdza. Ainsi, le facteur politique a joué un rôle important dans sa nomination à Athènes.

Qui était, pourtant, Dimitrie I. Ghica, le ministre à Athènes, et quels sont les plus importants repères de son activité ?

Né le 25 mars 1848, à Bucarest, Dimitrie était le fils d'Ion Ghica et d'Alexandrina. Il appartenait à une famille nombreuse, avec cinq sœurs et quatre frères outre lui. Son père, le descendant d'une famille régnante de la Valachie, a été un important politicien de la Roumanie. Il a participé à la révolution de 1848, il a été envoyé en exil (il est parti dans l'Empire Ottoman, occupant même la position de bey de Samos) et il s'est impliqué dans la lutte politique de 1859 pour l'Union des Principautés Roumaines de la Moldavie et de la Valachie ; ensuite, il a occupé des dignités ministérielles autant durant le règne d'Alexandru Ioan Cuza, que pendant les premières années du règne de Carol I. En 1881, Ion Ghica a été nommé ministre plénipotentiaire de la Roumanie à Londres, une fonction occupée pour dix ans ; à la fin de son mandat, il est revenu dans le pays. Il est décédé six ans plus tard, en 1897. Dimitrie I. Ghica a fait ses études en Grande-Bretagne, tout en étant inscrit chez Wellington College. Après ses études de lycée, le jeune Ghica a continué à étudier en Grande-Bretagne, en suivant les courses de l'Université Cambridge. Il a

³ Alexandru Odobescu, *Opere*, X, *Correspondență 1884-1886*, texte établi, notes et index par Filofteia Mihai, Rodica Bichis, Nadia Lovinescu, Editura Academiei, București, 1983, p. 63.

⁴ Duiliu Zamfirescu, *Opere*, vol. VII, *Correspondența A-M*, édition, étude introductive, notes, commentaires et index d'Al. Săndulescu, Editura Minerva, București, 1984, p. 274.

défendu son doctorat en sciences sociales et politiques en 1872. Après avoir travaillé pour quatre ans en Grande-Bretagne, chez British Museum, Dimitrie Ghica revenait dans le pays à la fin des années 70 ; les relations familiales ont modelé la carrière de Dimitrie. Il était le cousin de l'épouse de Dimitrie A. Sturdza, l'un des leaders du Parti National Libéral et son président à partir de 1892, Zoe Sturdza, et sa sœur Maria était mariée à son frère Sturdza, George. Ainsi, la filière libérale a marqué son image publique. Dimitrie I. Ghica joignait la diplomatie roumaine en 1883, en activant comme secrétaire de légation, premièrement à Berlin et ensuite à Constantinople. Au moment de l'accession dans la diplomatie roumaine, son père, Ion Ghica, était le ministre de la Roumanie à Londres, et D.A. Sturdza était responsable de la politique étrangère de l'Ancien Royaume. On peut deviner que les relations de parenté ont joué un rôle important dans son accession dans le corps diplomatique de la Roumanie. À ce moment-là, l'accession dans le corps diplomatique de la Roumanie se réalisait par nomination ; le concours était constitué comme modalité d'accès à partir de l'année 1885. Pour huit ans, jusqu'en 1891, il a activé dans la diplomatie roumaine, et puis il a présenté sa démission. Dans cet intervalle entier, il a alterné la carrière diplomatique avec celle littéraire. Il ne s'est pas éloigné de la vie diplomatique et Dimitrie A. Sturdza l'a réintégré en janvier 1896, comme secrétaire général du Ministère des Affaires Étrangères. Il a honoré cette fonction pour deux ans et demi⁵.

Ainsi, après la période passée dans l'administration centrale du Ministère des Affaires Étrangères, où il a occupé la fonction la plus importante, Dimitrie I. Ghica a été envoyé dans sa qualité de ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de la Roumanie à Athènes, à travers le décret régale n° 2442, du 1/13 juillet 1898. À l'âge de 50 ans, il avait le premier poste dans sa qualité de chef de mission. Sa nomination dans la capitale de la Grèce avait lieu dans une période où les relations diplomatiques roumano-hellènes s'étaient rétablies après la résolution de l'affaire

⁵ Je n'ai pas beaucoup insisté sur sa biographie. Je l'ai réalisée dans d'autres textes. Voir dans ce sens : Adrian-Bogdan Ceobanu, *Secretarii generali ai Ministerului Afacerilor Externe (1878-1918). Studii și documente*, Iași, Editura Universității « Alexandru Ioan Cuza », 2019, p. 113-114, 210-212 ; Adrian-Bogdan Ceobanu, *Contributions to the biography...*, p. 363-375 ; *Archaeology and diplomacy at the beginning of the 20th century ; Romanian participations at the archaeological congresses in Athens, Cairo, and Rome*, dans le vol. *Perservera lucere. Studia in memoriam Octaviani Bounegru*, Harrassowitz Verlag, Wiesbaden, Lucrețiu-Ion Bîrliba, Iulia Dumitrache (ed.), p. 297-305. De plus, des détails biographiques se retrouvent aussi dans Radu Sc. Greceanu, *Din istoria relațiilor româno-elene. Fondul Dimitrie I. Ghica (Acte diplomatice)*, dans « Anuarul Institutului de Istorie «A. D.Xenopol» » Iași, tome XXXII, 1995, p. 299-334 ; Ion Mamina, *Diplomația românească modernă și reprezentanții ei: portretele unor Ghiculești*, dans « Studii și materiale de istorie modernă », tome XXI, 2008, p. 77-82.

Zappa⁶, qui avait déterminé leur rupture en 1892. Quatre ans plus tard, en juillet 1896, les relations diplomatiques se sont reprises, grâce à l'intérêt de l'Autro-Hongrie. En conformité avec l'historien grec Spiridon Sfetas, la diplomatie austro-hongroise avait en vue même l'encouragement de la signature d'une alliance entre les deux États, vue comme « l'antidote pour l'influence croissante de la Russie en Bulgarie et Serbie »⁷. On n'est pas arrivé à signer une alliance puisqu'il y avait toujours des points de vue différents entre les deux États. Lors de la reprise des relations, la Grèce a nommé à Bucarest un ministre plénipotentiaire, tandis que la Roumanie a envoyé George Bengescu, le ministre de la Roumanie à Bruxelles et à La Haye, à Athènes. Dans ses mémoires, il notait que sa mission a été plutôt provisoire jusqu'à la nomination d'un titulaire définitif. Arrivé à la fin du mois de juillet 1896 en Grèce, Bengescu a repris premièrement l'archive de notre chancellerie – autant qu'on ait rompu les relations diplomatiques, les intérêts des citoyens roumains ont été repris par le représentant de l'Italie – mais de divers problèmes de santé et les froides relations avec le ministre des Affaires Étrangères, D.A. Sturdza, l'ont empêché d'avoir une activité consistante⁸. Dans sa place, on a nommé un chargé d'affaires, dans la personne de Nicolae B. Cantacuzino, qui se trouvait dans ces moments-là dans la cadre de la Légation de Vienne. Il nous a laissé quelques pages de mémoires, tout comme Bengescu, durant son séjour à Athènes. Arrivé en novembre 1896, Cantacuzino y est resté pour 10 mois, et dans cette période, la guerre gréco-turque s'est déroulée⁹, déclenchée en avril 1897. Dans ses mémoires, on retrouve des

⁶ À l'origine de la tension croissante des relations roumano-hellènes liées à la succession Zappa il y a eu une question strictement juridique. Ainsi, conformément aux lois de la Roumanie de cette période-là, on ne pouvait pas laisser comme héritage les biens immobiliers à des citoyens étrangers, étant donné que la propriété était conditionnée par la citoyenneté roumaine. Par conséquent, l'État roumain entrainait en conflit avec l'État grec (qui s'était substitué à la société olympique qui devait devenir le bénéficiaire de la richesse), lorsqu'on se prononçait en faveur des descendants de la Roumanie du défunt Zappa. Le problème s'est amplifié avec le déclenchement des campagnes de presse autant en Roumanie qu'en Grèce. Chaque partie a soutenu son point de vue. Le gouvernement grec a demandé l'arbitrage des puissances signataires du Traité de la Berlin, ce que le gouvernement roumain a refusé, tout en considérant que c'était une question juridique à nature strictement interne. Ainsi, on est arrivé à la rupture des relations diplomatiques, les intérêts des Grecs en Roumanie étant repris par la Russie, et de la Roumanie en Grèce par l'Italie (Laura Ulinici, *Afacerea Zappa și conflictul diplomatic greco-român*, Iași, thèse de doctorat, 2012).

⁷ Spiridon Sfetas, *Cadrul istoric al relațiilor politice greco-române (1866-1913)*, dans le vol. *Interferențe româno-elene (secolele XV-XX)*, un volume édité par Leonidas Rados, avec une préface d'Alexandru Zub, Fundația Academică « A.D. Xenopol », Iași, 2003, p. 201.

⁸ George Bengescu, *Câteva suveniruri ale carierei mele Ion Ghica, V. Alecsandri, Alexandru Lahovary*, Bruxelles, Editura Paul Lacomblez, 1899, p. 325-356.

⁹ Les autorités de Bucarest ont suivi avec attention les événements de Crète, étant donné que les communautés hellènes de Roumanie ont collecté des sommes d'argent pour soutenir les compatriotes. Il semble que, après certains contacts entre les deux familles régales, on a considéré la conclusion d'une alliance, mais qui ne s'est pas matérialisée (Stelian Brezeanu, Constantin Iordan, Horia C. Matei, Tudor Teotoi, Gheorghe Zbucnea, *Relațiile româno-elene. O istorie cronologică*, avant-propos de Virgil Căndea, Editura Omonia, București, 2003, p. 216).

descriptions de la société grecque, des caractérisations du roi George I comme « un souverain dans le vrai sens du mot », ainsi que plusieurs lignes sur « les beautés de la Grèce »¹⁰. Étant donné qu'au lieu de Cantacuzino, on a nommé un secrétaire de légation, on peut observer que seulement à travers la nomination de Dimitrie I. Ghica en qualité de ministre plénipotentiaire, les relations roumano-hellènes devenaient de plus en plus consistantes. Sa nomination peut être expliquée. D'une part, il avait une très bonne relation avec D.A. Sturdza, le ministre des Affaires Étrangères, doublée par les relations de parenté. De l'autre part, Ghica avait acquis de l'expérience dans de divers problèmes, même ceux balkaniques, dans l'intervalle où il avait détenu la dignité de secrétaire général de l'institution. Ainsi, Sturdza avait décidé de nommer une personne de confiance dans le poste d'Athènes, dans une période où les relations bilatérales entre les deux États s'étaient normalisées.

Au moment de sa nomination dans la capitale de la Grèce, Ghica devait affronter plusieurs défis : à Bucarest, on avait commencé les négociations avec le représentant hellène pour la conclusion d'une convention consulaire et commerciale, et il devait les continuer comme représentant du Roi Carol I à Athènes. De l'autre part, pour tout diplomate des Balkans, à la fin du XIXe et au début du siècle suivant, le problème des Aroumains de l'Empire Ottoman (qui habitaient dans des groupes compactes en Macédoine, en Épire (les vilayets de Monastir, Ioannina et Salonique) et Albanie (les districts de Durazzo, Avlona et Berat) occupait une place centrale. Ce n'était pas une direction fortuite. Dans une étude publiée récemment, l'historien Rudolf Dinu soulignait que pour approximativement une décennie, entre 1895-1896 et jusqu'en 1905, l'attention des facteurs décisionnels de Bucarest, comme une stratégie de politique étrangère, a été concentrée sur la Péninsule Balkanique, où se trouvait une importante communauté d'Aroumains¹¹. Après 1878, on avait identifié un mouvement plus intensifié des Aroumains dans l'Empire Ottoman pour nommer un chef religieux valaque. Par exemple, la nomination de Trandafir Djuvara en mai 1896, comme ministre plénipotentiaire à Constantinople, a mené à l'intensification des négociations roumano-ottomanes pour la reconnaissance par sultan d'un prélat roumain comme leader de la communauté. Évidemment, on devait aussi obtenir l'accord de la Patriarchie

¹⁰ N.B. Cantacuzino, *Amintirile unui diplomat român*, avant-propos par N. Iorga, édition et préface d'Adrian Angheliescu, Iași, Editura « Apollonia », 1994, p. 83-90.

¹¹ Rudolf Dinu, *Dimensiunea balcanică în politica externă a Vechiului Regat la finele secolului al XIX-lea. Observații în marginea propunerii sârbe de alianță din decembrie 1900*, dans Idem, *Diplomația Vechiului Regat 1878-1914. Studii*, Monitorul Oficial - Presa Universitară Clujeană, București, 2014, p. 109-168.

Œcuménique de Constantinople. En 1894, les délégués de la communauté aroumaine avaient désigné le métropolite Antim de l'Ohrid et du Prespa ; le 4 décembre 1896, Antim officiait déjà un service religieux dans la chapelle grecque de Constantinople. Dans ce soir-là, les délégués des Aroumains l'ont proclamé « premier métropolite des Roumains de l'Empire Ottoman ». Pourtant, leur geste n'a pas été reconnu par le sultan de l'Empire Ottoman, mais à Bucarest cette nouvelle a suscité de nombreux commentaires¹². Pour le ministre à Athènes, le problème aroumain était même plus urgent, étant donné que les Grecs considéraient que la province de Macédoine devait faire partie des frontières de l'État, tout en invoquant *La Grande Idée*. Les actions déroulées par les Grecs dans cette province, même à travers le soutien tacite des groupements armés, ont aussi eu des implications sur les Aroumains, qui étaient un groupe nombreux luttant encore pour la reconnaissance comme une nationalité distincte dans le cadre de l'Empire Ottoman¹³.

Arrivé dans la capitale de la Grèce, à la fin de juillet 1898, Ghica a été reçu par Al. Zaimis¹⁴, ministre des Affaires Étrangères et Président du Conseil des Ministres, dans une audience officielle. Au-delà des questions protocolaires, normales pour une telle rencontre, l'officiel grec avait suggéré qu'il connaissait très bien la situation de la Roumanie (grâce aux informations fournies par le ministre grec accrédité auprès du roi Carol I). À cause des questions personnelles, Ghica est revenu assez rapidement dans le pays. En tout cas, le roi de la Grèce ne se trouvait pas à Athènes, raison pour laquelle il ne pouvait pas présenter ses lettres d'accréditation¹⁵. Pourtant, il a envoyé dans le pays plusieurs rapports comprenant des renseignements sur la politique interne et étrangère de l'État grec, sur la situation financière, ainsi que des caractérisations de certains politiciens grecs. De tels renseignements sont typiques pour les ministres à peine nommés¹⁶. Après plusieurs mois passés dans le pays, Ghica revenait en Grèce au début de novembre 1898. Avant être reçu par le roi George, le ministre roumain a eu un autre rendez-vous avec Al. Zaimis, qui a souligné plusieurs aspects : le désir d'optimiser les relations roumano-hellènes et de mentionner

¹² Trandafir Djuvara, Trandafir Djuvara, *Misiunile mele diplomatice (1887-1925)*, traduction et postface d'Andrei-Alexandru Căpușan, préface de Victor Bérard, avant-propos à l'édition roumaine de Neagu Djuvara, Institutul European, Iași, 2009, p. 62-64.

¹³ Radu Tudorancea, *Minoritari și majoritari. Tensiuni în relațiile româno-elene la sfârșitul secolului al XIX-lea și începutul secolului XX*, dans le vol. *Minoritățile etnice în România în secolul al XIX-lea*, Venera Achim, Viorel Achim (coordonatori), București, Editura Academiei Române, 2010, p. 125-126.

¹⁴ En conformité avec Dimitrie I. Ghica, Al. Zaimis avait des « liens de sang » avec notre pays. En effet, Alexandru était le fils de Tr. Zaimis et d'Elena Moruzi, née à Zvoriștea, auprès de Suceava.

¹⁵ Arhiva Ministerului Afacerilor Externe (L'Archive du Ministère des Affaires Étrangères, dans le reste du texte AMAE), fond Problema (collection Problème) 21, dosar (dossier) 1/Atena (Athènes), f. 92 f/v.

¹⁶ Ibidem, f. 93-120.

que la froideur entre les deux États qui avait mené à la rupture des relations diplomatiques « appartenait au passé ». L'officiel grec a aussi noté un aspect assez intéressant, voire que les dissensions entre les Grecs établis en Roumanie ont été « transportées » en Grèce, tout en affectant les relations bilatérales¹⁷. Dans une lettre privée envoyée à D.A. Sturdza, Ghica remarquait, de nouveau, combien Zaimis était au courant avec la situation de la Roumanie : « J'ai été surpris combien il est au courant des petits détails de nos luttes politiques intérieures et combien il a le jugement juste sur les manœuvres et les procédés indignes de nos adversaires. « Sans être Roumain, je sous Stourdziste » sont ses propres paroles « et je souhaite pour le bien de votre pays qu'il puisse rester longtemps au pouvoir » »¹⁸.

L'une des premières réussites de Ghica a été l'installation d'un consul honorifique et sa reconnaissance par les autorités grecques : « Le Ministère des Affaires Étrangères vient de me communiquer que le Roi de Grèce a accordé l'exequatur à notre nouveau Consul ici. Je l'installerai donc demain dans ses fonctions. Il est venu m'exprimer maintenant ses remerciements pour sa nomination en me chargeant de te les transmettre avec ses respectueux hommages. C'est un homme qui m'a l'air bien et qui jouit ici d'une excellente réputation »¹⁹. À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, la Roumanie n'avait pas des consulats de première catégorie en Grèce, menés par des citoyens roumains, mais seulement des consulats de seconde catégorie, honorifiques, menés par des citoyens grecs. Les derniers ne recevaient de la part de l'État roumain aucune rémunération, outre l'argent pour des lettres et des sceaux. Les consuls honorifiques s'occupaient, principalement, des questions commerciales, et ils étaient élus parmi les « personnes les plus influentes »²⁰. En 1900, il y avait les consulats d'Athènes, Céphalonie, Corfou et Patras²¹. Au début de 1899, dans une lettre envoyée à son cousin, Dimitrie A. Sturdza, ministre des Affaires Étrangères, Ghica signalait plusieurs aspects à résoudre. Par exemple, la partie grecque voulait voir signée, sanctionnée et ratifiée la convention consulaire entre les deux États le plus vite

¹⁷ Ibidem, f. 121.

¹⁸ Biblioteca Academiei Române (Bibliothèque de l'Académie Roumaine, dans le reste du texte BAR), Secția Manuscrise/ Section Manuscripts, Fond/Collection D.A. Sturdza, S11(48)/DCCCLXIX, Dimitrie I. Ghica à D.A. Sturdza, 7/19 dec[embre] 1898 (Voir Annexe 1).

¹⁹ Ibidem.

²⁰ *Organizarea instituțională a Ministerului Afacerilor Externe. Acte și documente*, vol. I (1859-1919), Ion Mamina, Gheorghe Neacșu, George Potra (eds), Editura Fundației Europene Titulescu, București, 2004, p. 411-412.

²¹ Ministerul Afacerilor Străine, *Lista personalului administrațiunii centrale și a serviciului diplomatic și consular*, 1900, octobre 15, f. 10.

possible²². En ce qui concerne le personnel de la Légation d'Athènes, il ne s'agissait pas d'un personnel nombreux. Outre le chef de mission, Dimitrie I. Ghica, un secrétaire de légation et un interprète étaient employés, aussi.

« La question aroumaine » alimentait les tensions entre les deux États. On a inventorié plusieurs incidents en Macédoine, où les Aroumains donnaient des signes toujours plus clairs d'appartenance à un groupe différent du groupe grec²³. Les autorités grecques développent un réseau entier de consulats dans l'Empire Ottoman, par l'intermédiaire desquels elles peuvent mieux promouvoir l'idéal national et collecter des renseignements sur les besoins des Chrétiens orthodoxes. Par l'intermédiaire de l'Église et de l'école, il y avait un système de propagande bien coordonné qui fonctionnait²⁴. Dans une première phase, Ghica s'est limité à envoyer des extraits de la presse hellène concernant les événements de Macédoine au début de l'année 1899, des uns seulement des rumeurs sur d'éventuels accords entre les Albanais, les Roumains et les Serbes pour une action commune dans le but d'obtenir l'autonomie²⁵. Pourtant, il faisait attention à la propagande hellène dans la Péninsule Balkanique. Par exemple, en mai 1899, il signalait la campagne menée par le journal « Neologos » contre les Aroumains de Macédoine. Les attaques étaient aussi dirigées contre Apostol Mărgărit, le directeur des écoles roumaines de Macédoine, catalogué comme « grec renié ». En réalisant un inventaire des écoles roumaines ouvertes en Macédoine, ainsi qu'un inventaire des montants prévus du budget de l'État roumain pour leur appui, le périodique grec critiquait la politique menée par l'État roumain dans cette direction ; cette politique visait (sic) même la dénationalisation des Grecs. Dans ces conditions, Ghica signalait la politique chauviniste du cabinet grec « en dépit de toute la leçon de l'année 1897 »²⁶. Le cabinet roumain préparait à la fin de l'année 1899 plusieurs mesures pour soutenir les Aroumains de Macédoine : la constitution d'une école commerciale en Salonique, la création de 12 écoles à niveau inférieur dans de diverses localités, l'institution de bourses pour les Roumains macédoniens

²² Biblioteca Națională a României (Bibliothèque Nationale de Roumanie, dans le reste du texte BNR), Colecții speciale (Collections spéciales), Fond Manuscrise, no. 39523, f. 1-4 f./v (Voir Annexe 2)

²³ Ionuț Nistor, « Problema aromână » în raporturile României cu statele balcanice 1903-1913, Iași, Editura Universității « Alexandru Ioan Cuza » din Iași, p. 168-169.

²⁴ Daniel Cain, *Diplomați și diplomație în sud-estul european. Relații româno-bulgare la 1900*, București, Editura Academiei Române, 2012, p. 137-147.

²⁵ AMAE, fond Problema (collection Problème) 21, dosar (dossier)1/Atena (Athènes), f. 134-150.

²⁶ Ibidem, f. 187-193

qui étudiaient dans le cadre de l'école de Constantinople, ainsi que l'organisation d'une école professionnelle de métiers à Bitolia²⁷.

Même durant le premier mandat de Ghica dans la capitale de la Grèce, du moment du rendez-vous avec Al. Zaimis en novembre 1898, on a parlé d'une éventuelle rencontre entre le roi Carol I de la Roumanie et le roi George de la Grèce. Au moment de la présentation des lettres d'accréditation, le diplomate roumain a discuté sur ce sujet avec le souverain grec. Le dernier a exprimé le désir d'avoir un rendez-vous lors de son retour du Danemark, mais des problèmes de famille sont intervenus : le décès de sa mère à la fin de septembre 1898²⁸. Les négociations allaient tergiverser. Le ministre roumain observait, à la fin de l'année 1899, des questions de protocole. Le 14/26 décembre, il a été invité avec son épouse et sa fille à participer au déjeuner offert par le monarque grec. Après le déjeuner, le diplomate roumain a discuté avec le roi de la Grèce concernant un possible rendez-vous avec le monarque roumain. Même si George I avait voulu avoir ce rendez-vous, il aurait préféré avoir le roi Carol I en Grèce préalablement. La raison : il se trouvait sur le trône depuis 1863, tandis que Carol était venu en Roumanie en 1866, et « étant donné la hiérarchie, il lui était impossible de faire le premier pas pour une visite officielle »²⁹. Dernièrement, après plusieurs négociations, qui ont eu lieu même après le départ de Ghica d'Athènes, le rendez-vous entre les deux a eu lieu à Abazzia, une station de vacances des aristocrates de ces temps-là, en mai 1901³⁰. D'ailleurs, après plusieurs négociations, la convention commerciale entre les deux États a été signée à Bucarest, le 15/31 décembre 1900, dans une période où Ghica n'était plus le chef de la mission diplomatique à Athènes³¹.

En mars 1900, Ghica attendait un nouveau secrétaire de légation, voire Dimitrie C. Penescu, un diplomate qui activait dans le cadre de l'administration centrale du Ministère des Affaires Étrangères. Dans une lettre adressée à lui, le 25 février/9 mars, il lui disait qu'il l'attendait dans son poste : « J'ai été très heureux pour votre nomination ici : premièrement, parce que je me trouve seul ici, avec juste un interprète et personne autorisé à gérer en cas d'absence ou de congé, dont j'aurais beaucoup besoin cette année ; deuxièmement, parce que j'ai eu le plaisir de vous

²⁷ Arhiva de Politică Externă a Imperiului Rus (L'Archive de Politique Étrangère de l'Empire Russe), Fond (collection) 169/2, Legația de la București (Légation de Bucarest), opis 511/1, dosar (dossier) 101, f. 125.

²⁸ AMAE, Fond Problema (collection Problème) 77, Dosare personale (Dossiers personnels), G23, sans pages.

²⁹ BAR, Secția Manuscrise (Section Manuscrits), A 3822, Jurnal Dimitrie I. Ghica, f. 2.

³⁰ Ionuț Nistor, *op. cit.*, p. 171-172.

³¹ Constantin N. Velichi, *Les relations roumano-grecques pendant la période 1879-1911*, dans « Revue des Études Sud-Est Européennes », tome VII, no.3/1969, p. 530-533.

rencontrer quand nous avons travaillé ensemble et j'ai pu apprécier vos qualités en tant que fonctionnaire et en tant que personne. Alors, je peux seulement me féliciter pour vous avoir comme mon collègue. Vous allez trouver beaucoup à faire ici ; il s'agit d'un bon poste pour commencer une carrière où je suis sûr que vous allez briller ; je vous souhaite bonne chance et succès. De plus, vous allez avoir l'occasion de voir beaucoup de choses intéressantes et belles ici, une nature merveilleuse pour avoir des mémoires splendides pour l'avenir. Puisque vous êtes un jeune homme culte et sérieux, vous allez sans doute apprécier tout ce qu'Athènes et la Grèce offrent en tant que ressources intellectuelles et culturelles pour un jeune homme d'élite qui préfère l'étude de l'histoire et des beaux-arts aux plaisirs des boulevards des grands capitales européennes »³².

Le journal écrit dans la période passée à Athènes dévoile un bon connaisseur de la Grèce antique, avec une passion pour les voyages, qui audite les conférences présentées par les directeurs des écoles étrangères, bien intégré dans la société grecque. Il a eu une bonne relation avec le représentant de la Belgique, le baron Guillaume, ancien secrétaire de la légation belge à Bucarest et marié à une Roumaine, Eufrosina Grădișeanu³³. Ghica organise et il est invité à des événements divers, comme celui de mars 1900, quand le ministre roumain et son épouse ont eu des invités d'honneur : le prince héritier Nicolae et son épouse Olga, la princesse Maria, des membres du corps diplomatique et plusieurs politiciens grecs, approximativement 70 personnes. Au dernier moment, le roi George a annoncé qu'il ne pouvait pas venir à cause de certains problèmes médicaux. Préoccupé par le déroulement idéal de l'événement, Ghica notait dans son journal, le 7/20 mars 1900 : « j'étais préoccupé par des problèmes potentiels, mais la terreur est finie lorsque j'ai vu le déroulement extraordinaire du service et la bonne disposition des gens (...) nous avons été heureux que tout s'est bien passé et tout le monde nous a dit que c'était l'une des meilleures soirées de la saison ; ils ont été étonnés par la qualité de l'événement étant donné l'espace limité »³⁴.

Le style bohème et l'activité quotidienne ont été perturbé quelques jours plus tard, quand Ghica recevait des dépêches du pays demandant sa démission. Entre temps, dès le printemps de l'année 1899, le gouvernement libéral dirigé par D.A. Sturdza avait été remplacé avec celui conservateur dirigé par Grigore Cantacuzino, et le Ministre des Affaires Étrangères est devenu Ion

³² BNR, Colecții speciale (Collections spéciales), Fond Saint-Georges, dosar 430, f. 114.

³³ Adrian-Bogdan Ceobanu, *Diplomați în Vechiul Regat. Familie, carieră și viață socială în timpul lui Carol I (1878-1914)*, Editura Universității « Alexandru Ioan Cuza », 2015, p. 65-69.

³⁴ BAR, Secția Manuscrise (Section Manuscripts), A 3822, Jurnal Dimitrie I. Ghica, f. 35-36.

Lahovari. De Bucarest, on demandait sa démission³⁵, en invoquant ses affinités libérales, mais Ghica a répliqué qu'il avait activé dans la diplomatie sur la base d'une « politique militante ». Dans ces conditions, il ne pouvait pas présenter sa démission. Dans la capitale de la Roumanie, on n'a pas pris en considération ces explications ; ainsi, au début d'avril 1900, Ghica a été disponibilisé. On demandait déjà l'accord pour la nomination de son successeur, Constantin G. Nanu³⁶.

Ainsi finissait le premier mandat de Dimitrie I Ghica dans la capitale de la Grèce, un mandat bref (d'environ une année et demi), où les relations roumano-hellènes avaient dépassé les moments de crise antérieurs. On peut parler de la normalisation des relations bilatérales dans une période où les mouvements nationaux des Balkans s'amplifiaient. Dimitrie I. Ghica (un esprit érudit, un diplomate de tradition, avec une passion pour l'histoire) s'est intégré parfaitement dans la société grecque ; son premier mandat n'a pas enregistré des incidents majeurs.

Annexes

1

Dimitrie I. Ghica à D.A. Sturdza

Athènes

Légation de Roumanie en Grèce

7/19 dec[embre] 1898

Mon cher Mitica,

Je n'ai pas eu trop de temps pour t'écrire personnellement depuis mon arrivée. L'installation, qui marche lentement, les visites officielles et les devoirs de société qui pèsent ici plus que partout ailleurs sur le nouveau venu, vrai ver rongeur inventé par la paresse moderne pour tuer un temps précieux, ont fait que j'ai pu disposer de peu de moments à moi.

Tu as reçu mes rapports et tu auras vu comme j'ai été bien accueilli par le Roi de Grèce et par M[onsieu]r Zaimis. Ce dernier m'a parlé surtout beaucoup de toi et avec admiration. Je peux garantir de la sincérité des sentiments qu'il m'a exprimé à ton égard car c'est un homme qui parle

³⁵ Dans une lettre envoyée à son cousin, Dimitrie A. Sturdza, qui se trouvait en opposition, il transmettait la décision du Ministre des Affaires Étrangères. Il le percevait comme le seul auquel il pouvait demander le conseil dans des temps aussi difficiles (BNR, Colectii speciale (Collections spéciales), Fond Manuscrite (Collection Manuscrits), no. 39522, f. 1-3, voir Annexe 3)

³⁶ Ibidem, f. 46, 58-59.

très peu et qui vous dit franchement ce qu'il pense ; en cela il diffère de la plupart de ses compatriotes. J'ai été surpris combien il est au courant des petits détails de nos luttes politiques intérieures et combien il a le jugement juste sur les manœuvres et les procédés indignes de nos adversaires. "Sans être Roumain, je suis Stourdiziste" sont ses propres paroles "et je souhaite pour le bien de votre pays qu'il puisse rester longtemps au pouvoir".

Monsieur Zaimis est un homme de travail : avec peu d'activité politique militante, il n'est pas orateur et pour les Grecs c'est un homme trop sobre de paroles, trop réfléchi et par conséquent il est peu populaire. J'ai de grandes appréhensions pour les élections générales dans six semaines et mes doutes qu'il puisse avoir une majorité compacte et sûre dans la prochaine chambre.

Je t'ai envoyé, traduite à la hâte le jour même de sa publication, la lettre de Zaimis au Roi de Grèce, servant de programme politique et énumérant les réformes à faire dans toutes les branches d'activité nationale. C'est une traduction à la vapeur, la seule cependant qui ait été faite ici et Zaimis m'a beaucoup prié de te télégraphier pour la revoir. Au lieu de cela, je me suis mis à la lui refaire plus soigneusement. Il en a été enchanté et il la fait publier en ce moment pour la distribuer aux légations ici et à l'étranger. Dès que je serai en possession d'une copie je te l'enverrai et je te prie de la substituer au travail hâtif fait par Frangulli.

À propos de ce document, Monsieur Zaimis m'a attiré l'attention sur le passage suivante qu'il dit viser notre pays :

"Simultanément (avec ce qui précède) nous devons encourager le développement de relations amicales avec *certaines* [souligné dans le texte – note de l'éd.] sinon avec tous les peuples habitant près de l'État voisin (Turquie) ; *c'est ainsi que disparaîtront peu à peu les difficultés et les malentendus qui existent* [souligné dans le texte – note de l'éd.] et que seront secondés les buts civilisateurs que ces peuples poursuivent comme nous".

Le départ du Prince Georges pour la Crète a eu lieu bien selon le programme annoncé dans mon rapport de la semaine dernière et dans la dépêche sauf que malgré les arrangements faits, les ministres grecs ont trouvé bon d'aller aussi à la gare. Outre naturellement les ministres d'Allemagne, de Russie, d'Angleterre et le chargé d'affaires d'Allemagne, personne du corps diplomatique n'a été à la gare sauf les Ministres de l'Allemagne et de la Grèce. Vu que comme corps diplomatique nous n'étions ni arrivés ni invités formellement, la présence de ces deux derniers était de l'avis général peu justifiée. Je ne me suis pas cru autorisé à faire une démarche qui aurait pu d'autant plus être prole pour une démonstration que je savais que le doyen du corps

diplomatique préférerait qu'on n'aille pas et que jusqu'à présent je n'avais jamais eu l'occasion de me faire présenter au Prince Georges. J'ai cru donc plus correct de suivre l'exemple de mes collègues d'Allemagne, d'Allemagne, de Turquie et des Pays Bas et de rester chez moi.

Je dois te dire que la veille même du départ du P[rin]ce Georges, pour faire une petite concession à la Turquie qui a protesté contre le nouveau drapeau crétois, on y a apporté une petite modification : elle consiste en ce que au lieu de la petite croix blanche de St Georges qui figurait dans le quartier supérieur de gauche sur fond rouge, on a substitué une étoile blanche toujours sur fond rouge, de sorte que maintenant le drapeau trop grec comme il l'était d'après le modèle que je t'ai envoyé dans mon rapport est devenu une combinaison pour ainsi dire, ou plutôt un compromis entre le drapeau grec et le drapeau turc.

Je te félicite chaleureusement pour ton magnifique discours à l'ouverture des débats sur l'adresse de réponse au message du Trône. C'est à mon avis un de tes plus beaux discours et qui éclairait une situation, devenue bien plus forte, depuis la rupture des négociations avec la dissidence laquelle s'est montrée encore une fois sous ses vraies couleurs.

Cela a été maladroit de leur part, après la grande générosité dont on a fait preuve en faisant encore appel à eux pour l'union, de rejeter cette offre fait après un succès éclatant remporté aux élections communales. Le parti libéral conduit par toi, son chef légitime et autorisé, est assez fort pour aller de l'avant et pour donner des résultats que ni l'obstruction ni les adversaires ne pourront empêcher et pour réaliser des aspirations chères à tous ceux qui veulent le bien, le progrès et la moralisation du pays. J'ai été heureux de t'entendre dire que quitter ton poste serait une « désertion » et que tu étais décidé de tenir haut le drapeau tant que tu aurais la confiance du parti et celle du Roi sage qui règne sur le pays. Que Dieu t'accorde la santé et la vie pour conduire longtemps le parti, qui, crois-moi, se serrera de plus en plus autour de toi. La calomnie, les injustices, les armes ignobles du Take Ionescu, les falsifications seront choses qui retomberont sur tes adversaires et ne serviront qu'à enserrer les rangs des gens de bien autour de toi.

Je te quitte pour le moment et je t'écrirai de temps en temps si tu me permets pour te tenir mieux au courant de ce que je fais que je ne puis par les rapports que je t'envoie.

Nous embrassons Zoé qui j'espère va bien.

Ton cousin affectionné

D. Ghica

Je suis assidument les conférences de l'institut archéologique allemand, qui sont excessivement intéressantes, ainsi que les "vonträge" du Professor Dörpfeld tous les samedis à l'Acropole. Le Prince de Hasse (beau-frère de l'Empereur d'Allemagne) en fait de même, de sorte que nous nous voyons deux fois par semaine. Il a l'air très aimable et surtout intelligent et passionné pour tout ce qui est beau. Il m'a beaucoup demandé de notre pays.

Le Ministère des Aff[aires] Étr[angères] vient de me communiquer que le Roi de Grèce a accordé l'exequatur à notre nouveau Consul ici. Je l'installerai donc demain dans ses fonctions. Il est venu m'exprimer maintenant ses remerciements pour sa nomination en me chargeant de te les transmettre avec ses respectueux hommages. C'est un homme qui m'a l'air bien et qui jouit ici d'une excellente réputation.

BAR, Secția Manuscrise, Fond D.A. Sturdza, S11(48)/DCCCLXIX

2

Dimitrie I. Ghica à D.A. Sturdza

Athènes

Légation de Roumanie en Grèce

22 janv[ier]/3 Fev[rier] 1899

personnelle [souligné dans le texte – note de l'éd.]

Cher Mitica,

Je t'écris une lettre personnelle en vue de plusieurs choses au courant desquelles je voudrais te mettre et qu'il ne serait pas nécessaire d'exposer dans des rapports officiels, et pour avoir ton avis sur plusieurs propositions que j'aurais à faire :

I

Dans une conversation que j'ai eu avec M[onsieu]r Zaimis ce dernier a beaucoup insisté sur la nécessité d'une solution de la question Zappa : il voudrait voir l'affaire tranchée une fois pour toute sur des bases acceptables de part et d'autre. Il m'a en outre dit qu'il compte beaucoup sur notre bon vouloir pour lui faciliter une situation restée difficile et que de son côté il y mettrait tout le sien, pourvu que dans l'intérêt absolu de l'amélioration sensible de nos relations mutuelles, nous consentions à éviter certains froissements qui pourraient résulter du fait que la cause de la société grecque a été perdue, non parce que cette société a été mise hors de cause par le refus de notre gouvernement de lui accorder l'autorisation nécessaire pour se présenter. Ce refus, on a dit

Zaimis aurait, dans les circonstances, toutes particulières de cette affaire, quelque chose "*d'humiliant*" [souligné dans le texte – note de l'éd.] (c'est son propre mot) pour les Grecs. Que nous accordions donc l'autorisation et toute solution que notre justice trouverait bon de donner, même la plus désavantageuse pour la société grecque serait acceptée volontiers. J'ai objecté qu'une fois le précédent créé, d'autres pourraient l'invoquer en leur faveur et nous susciter des embarras que nous cherchons à éviter et contre lesquels nous voulons toujours nous garantir. À cela M[onsieu]r Zaimis m'a répondu que le droit du Gouvernement Roumain d'accepter ou de refuser l'autorisation nécessaire pour qu'une personne morale étrangère puisse se présenter devant notre justice reste toujours intacte et que la loi ne serait nullement atteinte parce que dans une circonstance quelconque il avait usé de ce droit. Je te rends compte de cette conversation afin que tu me donnes tes instructions sur le langage que je dois tenir quand Zaimis reviendrait sur cette question.

II

Au courant d'une autre occasion où nous nous sommes trouvés ensemble le Président du Conseil des Ministres m'a prié de pousser à la conclusion de la convention consulaire qu'on est prêt à accepter ici telle qu'elle est rédigée dans notre projet. Quant au protocole final concernant les églises et les écoles grecques on est très désireux, à cause du bon effet qu'il produirait ici de le voir adopté chez nous tel qu'il est mais si cela n'était pas possible on pourrait s'entendre sur un *modus vivendi* quelconque : dans tous les cas le gouvernement grec est très désireux de voir cette convention signée, votée, sanctionnée et ratifiée de part et d'autre.

III

À propos du télégramme que tu as envoyé à M[onsieu]r Rockhill pour demander l'arrestation en vue d'une extradition éventuelle d'un individu qui s'est enfui en Amérique avec une somme de 15.000 francs qu'il a volée, M[onsieu]r Rockhill m'a dit qu'il ne croit pas que l'on puisse satisfaire à notre demande vu qu'il n'existe pas de traité d'extradition entre nous autorisant l'arrêt préventif sur le territoire des États-Unis : il a insisté beaucoup sur la nécessité de la conclusion d'un pareil traité. J'ai mis M[onsieu]r Rockhill au courant des réserves qui nous sont imposées par notre loi pénale et la constitution défendant l'application de la peine de mort et dont on exigerait le respect pour tout criminel extradé de chez nous, ainsi que de celles découlant aussi de notre constitution et qui nous empêcherait d'accéder à une prétention qu'il m'a clairement formulée : celle d'extrader nos propres sujets respectifs ! Tout cela sont cependant questions de

détail dans lesquels il n'y a pas lieu d'entrer pour le moment. Il s'agit seulement de la question de principe si nous sommes disposés ou non à entrer dans des pourparlers en vue de la conclusion d'un tel traité d'extradition avec les États Unis. D'ailleurs, M[onsieur] Rockhill m'a dit qu'il t'écrirait à ce sujet et je ne fais que te prévenir.

IV

Si tu te réfères aux communications faites par mon frère le printemps dernier ainsi qu'à une notice que je t'ai remise cet automne, tu verras que du temps de Cantacuzène ici une erreur a été commise par rapport à la décoration de M[onsieur] Toscani, Vice-Consul d'Italie à Patras, lequel se trouve encore chargé de la protection de nos sujets en ce part. Il n'a reçu que le grade de Chevalier de la Couronne, grade qui avait auparavant été conféré à Mr. Montaldo, simple chancelier du Consulat d'Italie au Piree ainsi qu'à M[onsieur] Dimadi, simple interprète de la Légation d'Italie à Athènes. Le duc Avarna, Ministre d'Italie a fait auprès de Bengesco des démarches à ce sujet afin de réparer l'erreur ; il a renouvelé ces démarches auprès de Nicu qui t'a fait même un rapport sur l'affaire et enfin il m'en a parlé aussi à une ou deux reprises. Cela serait juste et bien je crois que tu proposes à Sa Majesté le grade d'Officier de la Couronne pour M[onsieur] Toscani d'autant plus que le service que nous rend ce vice consul lui est imposé depuis la rupture de nos relations avec la Grèce. Le Duc Avarna m'a même demandé plus d'une fois si Monsieur Toscani d'être déchargé. Je serais par conséquent d'avis que nous remercions Mr. Toscani pour le service qu'il nous a rendu et que nous ayons notre propre Consul à Patras, point devenu très important depuis le percement de l'isthme de Corinthe et depuis que l'on a construit la ligne de chemin de fer reliant ce port avec Athènes et qui fait que le trafic entre Athènes et l'Occident passe par Patras. Si tu es de mon avis je pourrais recommander pour remplir ces fonctions un certain Mr. Joseph Riedl, allemand de nationalité qui m'est bien recommandé à son tour par le Comte de Plessen. Mr. Riedl a une excellente position à Patras et est un autre membre du Conseil d'administration de la société « Achaïa » qui fait les meilleures affaires de vins en Grèce. D'ailleurs les candidats ne manquent pas et il y en a eu un autre au certain Francophone, le plus riche banquier de Patras, de nationalité grecque.

V

Puisque nous parlons de Consule je dois te dire que celui que nous avons à Céphalonie M[onsieur] C. Carandinos ne vaut pas deux sous. Non seulement qu'il ne s'occupe de rien mais j'ai fortement lieu de soupçonner qu'il encaisse à son profit des taxes consulaires pour lesquelles

il ne donne pas de quittances et que par conséquent il ne passe pas dans les registres. Le fait a été constaté par le Ministère même avec le visa du passeport d'un certain Gheorghe Totolos (voir la note adressée par le Ministère à cette Légation sous N° 4138 du 7 mars 1898) à la suite de laquelle des observations très sérieuses ont été adressées à M[onsieu]r Carandinos le 13/25 mars par mon frère. À ces observations le Consul en question a répondu par la ridicule note dont je t'envoie copie (annexe 1)³⁷. – Je soupçonne, comme je dis plus haut qu'il continue cet abus et nos soupçons sont confirmés par le montant ridiculement petit des encaissements trimestriels qu'il verse. Afin de t'édifier encore plus sur l'individu je t'envoie (annexe 2)³⁸ une copie textuelle et exacte de la note qu'il m'a adressée en réponse à la communication que je lui aie faite de mon entrée en fonctions et aux observations que j'ai dû lui faire sur les irrégularités de sa comptabilité. C'est un document trop comique pour que tu n'en aies pas la primeur, mais je crois que nous pourrions avec avantage nous passer de pareils agents ! D'ailleurs (surtout si tu approuves la nomination d'un consul à Patras) nous pourrions nous passer entièrement d'un consul à Céphalonie.

VI

Je t'envoie deux ouvrages en grec que je reçois pour toi de M[onsieu]r Epaminondas Stamatiadi, Chancelier de la Principauté de Samos. L'un c'est une histoire politique et constitutionnelle de Samos par un certain Epaminondas Frangulli qui était jadis un secrétaire de mon père. L'autre est de Stamatiadi qui a travaillé sous mon père à Samos m'a écrit une longue lettre dans laquelle il me laisse comprendre combien il serait heureux d'être le premier Samien décoré d'un ordre Roumain. Si tu penses que c'est possible je te ferais connaître la liste des ordres qu'il a et qui est longue !

Vers la fin de mars je te prierai de me laisser venir dans le pays pour des affaires que j'ai à régler. Je pense qu'une 15^{ème} de jours me suffiraient et puis je demanderais un congé plus long pour l'époque des élections auxquelles je tiens absolument à prendre part.

Nous embrassons Zoé et si tu as un moment de libre écris moi deux mots. Je n'ai pas reçu une lègue de toi depuis mon arrivée ici. Merci pour toutes tes boutes à Jeannot : j'espère qu'il travaille bien.

Ton cousin affectionné

D. I. Ghica

³⁷ Non identifiée.

³⁸ Non identifiée

Je viens inviter sur le point IV de ma lettre car le Duc Avarna sort *à l'instant même* [souligné dans le texte – note de l'éd.] de chez moi pour le prier de faire décharger son v. consul à Patras de la protection de nos intérêts. Je lui ai répondu que je t'écris justement à ce sujet : il faut donc absolument aviser à un remplacement, dans tous les cas il faut décharger Mr. Toscani et lui écrire pour le remercier de son service gracieux.

BNR, Colecții speciale (Collections spéciales), Fond Manuscrise , no. 39523, f. 1-4 f./v

3

Dimitrie I. Ghica à D.A. Sturdza

Légation de Roumanie

Athènes

Ce jeudi 9/22 mars 1900

Cher Mitica,

Il y a des siècles que je ne t'ai plus écrit mais tu n'as pas été pour cela moins dans mon cœur et je n'ai pas moins suivi avec intérêt la belle et noble lutte que tu diriges contre un régime corrompu et destructeur de tout, lutte dont les circonstances m'ont tenu à mon regret éloigné. En t'écrivant maintenant je remplis un devoir vis-à-vis de toi, seule personne au monde que je consulterais dans des moments difficiles et vis-à-vis de moi-même. Je viens au fait :

Il y a une heure je reçois de mon frère Nicu une lettre qui commence de la manière suivante :

" Jeudi 2/15 mars 900

Mon cher Démètre,

Je suis chargé d'une désagréable commission pour toi de la part du Ministre, mais à laquelle tu es prêt depuis plusieurs mois à cause de ta situation dans le parti libéral : c'est de te demander d'envoyer ta démission d'Athènes".

Je ne veux rien faire sans ton avis et tes instructions : je te dois cela comme mon chef et comme celui auquel je dois ma nomination dans ce poste.

Tu sais que cet automne dernier ces Messieurs ont renversé ciel et terre pour se débarrasser de moi ici et je sais que c'est au Roi lui-même que je dois que j'ai été maintenu dans le monument qui avait pour but de me frapper. En outre c'est le Roi lui-même qui lorsque tu t'es retiré au mois d'avril dernier, m'a exprimé le désir que je reste à mon poste ; de sorte qu'en accédant au désir

que M[onsieu]r Lahovari vient de m'exprimer par l'entremise de Nicu (il n'aurait pu, je trouve m'écrire lui-même) je ne sais pas jusqu'à quel point je ne commettrais pas une indécatesse vis-à-vis de Sa Majesté. En outre je ne suis créé ici et dans la société, et dans le corps diplomatique et à la Cour une position des meilleures : avant-hier j'ai eu toute la famille Royale à dîner et le Roi Georges lui-même s'était invité, lui qui sauf une fois à la Légation de Russie n'a pas dîné depuis 5 ans nulle part. Je ne sais donc pas, après toutes les flatteuses attentions dont je viens d'être l'objet ici si cela serait correct que mon départ d'ici soit provoqué par une démission de ma part.

D'un autre côté je ne te cache pas que je serais content de ne plus servir un pareil gouvernement que je considère une honte et un scandale pour le pays et serais heureux de venir prendre part à la lutte qui s'est engagée des gens de bien contre le mal, la corruption et l'incapacité.

Voilà le pour et le contre, pèses le et dis moi par retour de courrier ton avis, sur lequel j'agirai aveuglément. Si on veut se débarrasser de moi on a le moyen de me mettre en disponibilité pourquoi ne l'emploie-t-on pas, et pourquoi veut-on que cela soit moi qui ait le rôle désagréable ? Dis-moi franchement ton avis et ce que tu penses de mes scrupules. Écris-moi par l'entremise de Jeannot. Si tu veux faire parvenir ta réponse plus vite (chose que je désirerais) fais dépêcher par Jeannot.

1. Dans le cas où tu crois que je dois démissionner, le télégramme suivant "Loan accepted. Johnnie"
2. Dans le cas contraire
"Loan not accepted. Johnnie"

Je préférerais que tu dépêches pour avoir plus vite ce que je dois faire et cela d'autant plus que je compte venir pour une quinzaine de jours dans le pays et n'attende pour partir qu'une réponse à une demande de congé que j'ai faite avant-hier.

Notre dîner mardi a été un grand succès et j'avais des appréhensions de recevoir la famille Royale dans une si modeste maison. J'ai reçu après dîner tout le corps diplomatique et j'ai animé les Princes avec une petite représentation d'une troupe Française qui est ici de passage. Le Roi Georges qui s'était invité s'est excusé à la dernière heure étant malade de l'influenza mais il a laissé venir la Princesse Marie sans lui, chose qu'il n'a jamais fait pour personne. Il est alité depuis deux jours le pauvre.

En général la saison a été gaie et on a essayé de se rattraper sur les deux dernières années tristes de deuil et de guerre.

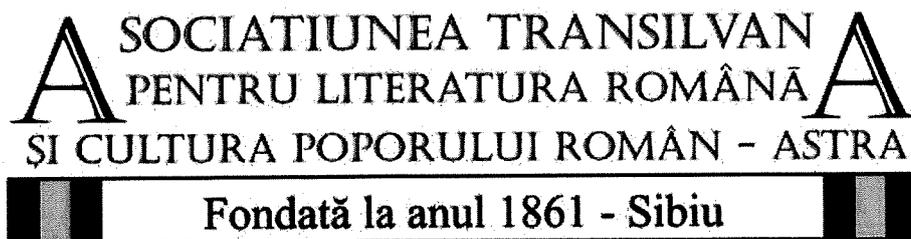
Je ne prolonge pas cette lettre que j'écris à la hâte or il me tarde de l'expédier et d'avoir la réponse.

Mélanie et Aline t'envoient leurs tendresses aussi qu'à Zoé que j'embrasse.

Ton cousin affectionné, Demetre I. Ghica

Je dois te dire que tout le temps que j'ai servi sus ces messieurs j'ai été de la plus scrupuleuse correctitude et je n'ai pas fait la moindre chose qui puisse être prise pour une manifestation hostile politique, à moins que mon refus de m'abonner à leurs journaux ne soit pris comme un acte politique!

BNR, Colectii speciale (Collections spéciales), Fond Manuscrise, no. 39522, f. 1-3,



Nr. înregistrare: 48/29.11.2021

ADEVERINȚĂ

Subsemnatul Mihai-Octavian Groza, în calitate de director al anuarului „Astra Sabesiensis”, editată de Despărțământul ASTRA „Vasile Moga” Sebeș, prin prezenta confirm faptul că studiul domnului lector universitar doctor **Bogdan Ceobanu**, „*Le diplomate Dimitrie I. Ghica à Athènes. Les défis de la première mission (1898-1900)*”, a fost selectat în urma procesului de recenzare pentru a fi publicat în numărul 7/2021 al revistei menționate.

Precizăm faptul că revista „Astra Sabesiensis” este indexată în următoarele baze de date internaționale: ErihPlus, Index Copernicus, Ulrich’s Periodicals Directory, CEEOL (Central and Est-European Online Library). Pentru mai multe detalii, indicăm consultarea site-ului: <https://astrasebesblog.wordpress.com/>.

Prezenta adeverință s-a eliberat la solicitarea domnului doctor Bogdan Ceobanu pentru a-i servi în activitatea profesională.